

Concours

Epreuves écrites des concours de la fonction publique : revue de détail

Publié le 18/10/2017 • Par [Jean-François Paris](#) • dans : [Actu Emploi](#), [Conseils méthodologiques](#), [France](#)



CIG petite couronne – E. von Zelowitz
Les épreuves écrites constituent la première phase d'un concours de la fonction publique : l'admissibilité. En cas de réussite, elle donne accès à l'oral ou "admission". Voici un panorama - non exhaustif - des épreuves écrites auxquelles vous pourrez être confrontés.

Concours de catégorie C

Etude de texte : à partir d'un texte court de culture générale, vous répondez à 6 ou 8 questions permettant de vérifier vos capacités de compréhension, à ordonner et retranscrire les idées principales. Vocabulaire, orthographe et grammaire sont également mis à l'épreuve.

Réalisation d'un tableau numérique d'après des éléments fournis pour tester vos capacités de logique et vos compétences en calcul.

Questionnaire à Choix Multiples portant sur des notions élémentaires de culture générale, d'organisation et de fonctionnement des collectivités locales.

Pour les ATSEM, ce QCM évalue aussi la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité.

Pour les métiers de la sécurité, rédaction d'un rapport à partir d'un dossier présentant des éléments de réglementation et un évènement survenu dans un lieu public afin de vérifier votre capacité à rendre compte à vos supérieurs.

À lire aussi

- [Faites une veille sur les concours ouverts avec LaGazette.fr](#)

Concours de catégorie B

On retrouvera, avec un niveau de difficulté accru, le QCM de culture générale, souvent en rapport avec l'actualité de moyen terme, les institutions françaises et européennes. Dans certains cas le QCM porte sur le programme du baccalauréat professionnel correspondant à la spécialité choisie.

Pour les concours techniques, vous rédigez des réponses à des questions portant sur la spécialité choisie. Dans ce cas, l'épreuve de 4 heures a un coefficient important. Elle constitue l'ossature de l'admissibilité.

Epreuve scolaire par excellence, le **résumé** présente de nombreux avantages pour évaluer votre capacité de lecture, de compréhension, le respect d'un mode d'expression, la qualité de votre phrasé et votre aptitude à saisir l'essentiel.

La **note sur dossier** sous diverses formes reste l'épreuve reine de l'écrit. A partir d'un dossier de plusieurs pages portant sur la spécialité choisie, vous rédigez une note répondant à une problématique posée dans le sujet. Cette épreuve permet de montrer votre capacité à lire rapidement et à traiter un grand volume d'informations, à les hiérarchiser et à reformuler de manière synthétique en répondant au sujet.

À lire aussi

- [Consultez les fiches de révision de LaGazette.fr](http://www.lagazettedescommunes.com/529871/epreuves-ecrites-des-concours-de-la-fonction-publique-revue-de-detail)

Concours de catégorie A

La **rédaction d'une note de synthèse sur dossier** est reprise avec une forte connotation professionnelle et l'analyse d'un grand nombre de documents (une trentaine de pages) soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par l'employeur public.

La thématique du dossier peut faire l'objet d'un choix de la part du candidat au moment de l'inscription : droit, économie, social, etc.

Pour la filière technique, cette épreuve doit montrer vos capacités à exercer des responsabilités au sein de l'institution.

La composition sur un sujet d'ordre général ou d'organisation professionnelle vérifie vos connaissances et votre culture dans la spécialité choisie. L'épreuve s'apparente à la dissertation.

Pour les concours techniques ou très spécialisés (droit, économie, sport), **six questions à réponse courte**, accompagnées d'un ou plusieurs documents, vous mettront dans une situation professionnelle que vous devrez expliquer, argumenter et résoudre.

URL de l'article:

<http://www.lagazettedescommunes.com/529871/epreuves-ecrites-des-concours-de-la-fonction-publique-revue-de-detail>



Information - Communication

UNSA Territoriaux du Conseil régional de Bretagne

Le fonds documentaire

Libres ensemble

contact@unsa-territoriaux-crbretagne.org

LA MARQUE AUTONOME

Tél : 06 74 66 92 34

Le Site... >>>